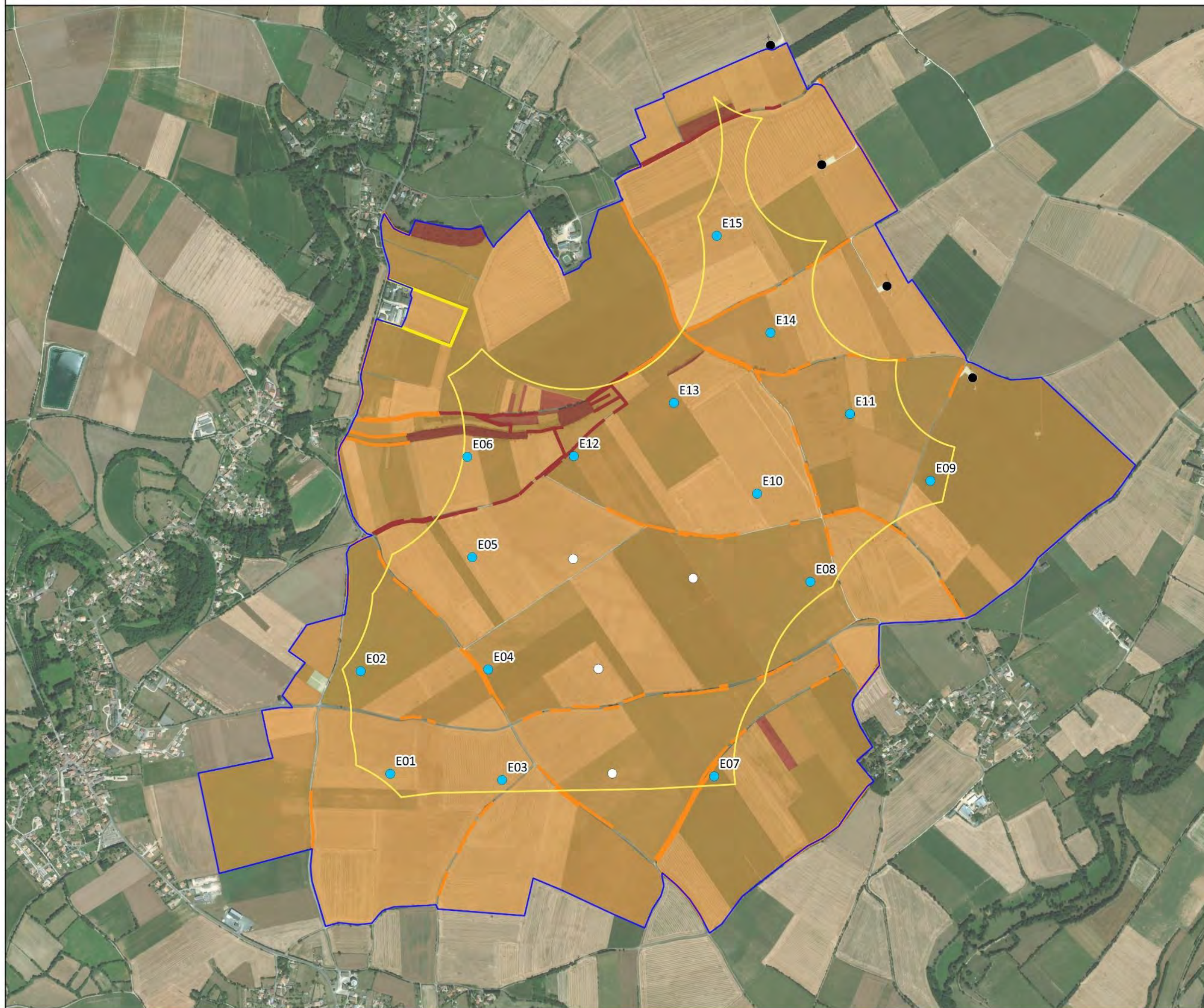


Variante d'implantation 1 - Enjeu avifaune



Légende

- Ferme éolienne de la Cerisaie - Variante d'implantation 1
- Zone d'Implantation Potentielle - 500m des habitations
- Aire d'Etude Immédiate

Autres fermes éoliennes existantes

- Ferme éolienne de Périgné
- Parc éolien du Teillat

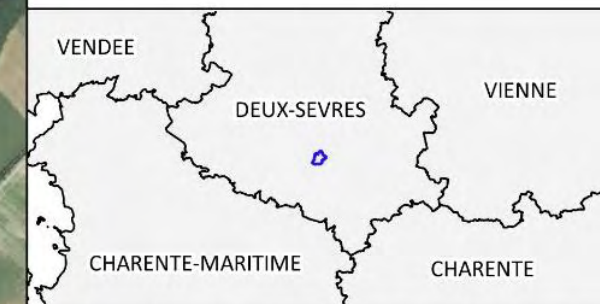
Enjeu fonctionnel des haies

- Très fort
- Modéré
- faible

Enjeu fonctionnel "habitat d'espèces"

- Fort
- Modéré
- Très faible

0 250 500 m



Projet éolien : Ferme éolienne de la Cerisaie (79)

Variante d'implantation 1 - Enjeu avifaune

N° CARTE - VAR_1_ENJ_AVI

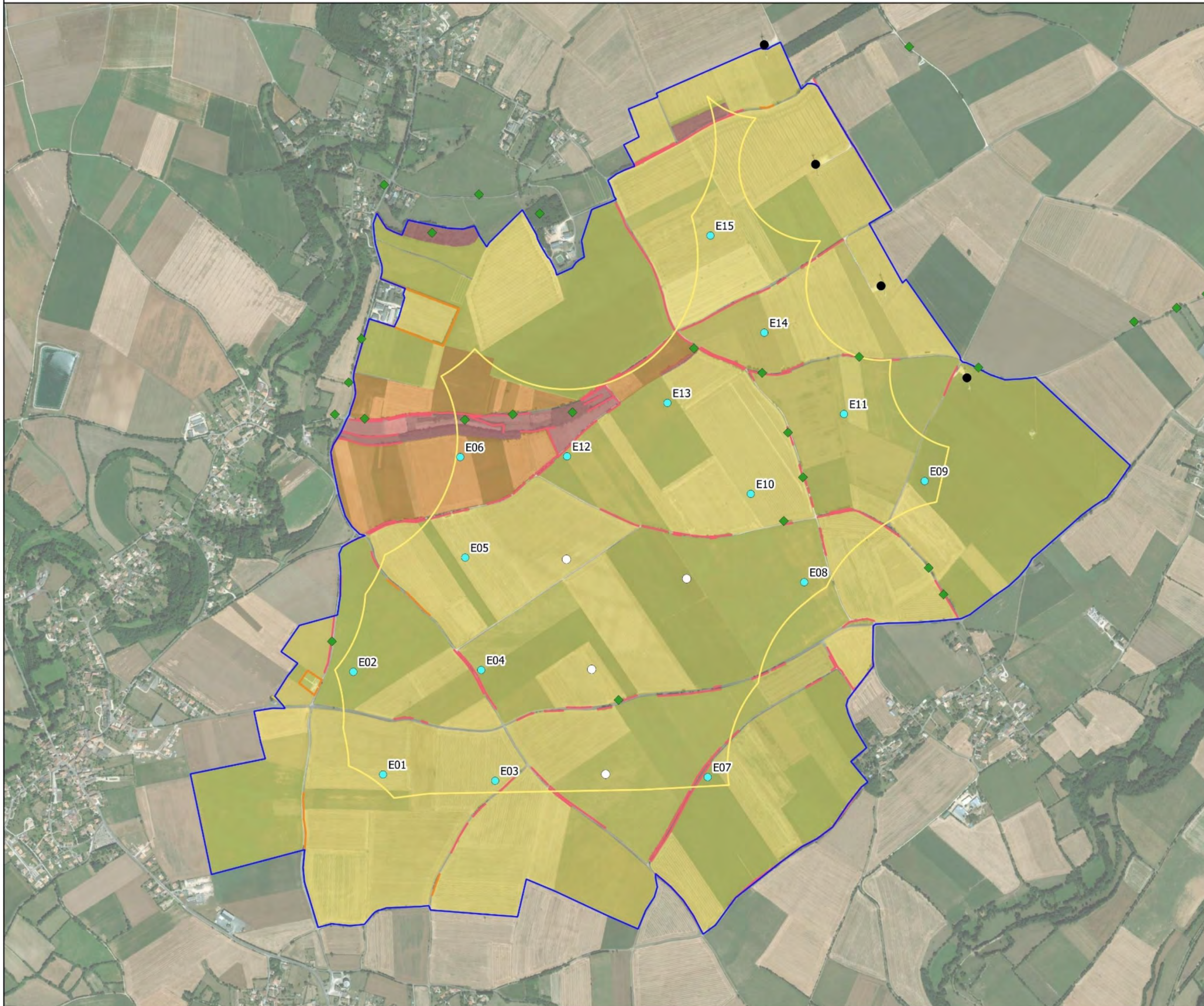
FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000

COORDS - I93 DATE - 17/12/2019

Sources : BD ORTHO® - IGN, Volkswind, NCA Environnement



Variante d'implantation 1 - Enjeu Chiroptères



- Aire d'étude immédiate - AEI
- Zone d'implantation potentielle - ZIP
- Ferme éolienne de la Cerisaie - Variante d'implantation 1

Autres fermes éoliennes existantes

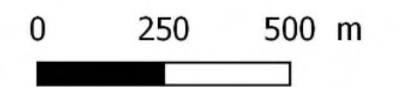
- Ferme éolienne de Périgné
- Parc éolien du Teillat

Enjeux chiroptérologiques des haies

- Faible
- Modéré
- Fort

Enjeux chiroptérologiques des habitats

- Faible
- Modéré
- Fort
- ◆ Gîtes arboricoles potentiels pour les Chiroptères



Projet éolien : Ferme éolienne de la Cerisaie (79)

Variante d'implantation 1 - Enjeu Chiroptères

N° CARTE - VAR_1_ENJ_CHI

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000

COORDS - L93 DATE - 22/04/2020

© WORLD ORTHO, NCA Environnement



XV. 2. b. ii. Variante d'implantation 2

Tableau 109 : Analyse de la variante d'implantation 2 : 9 éoliennes

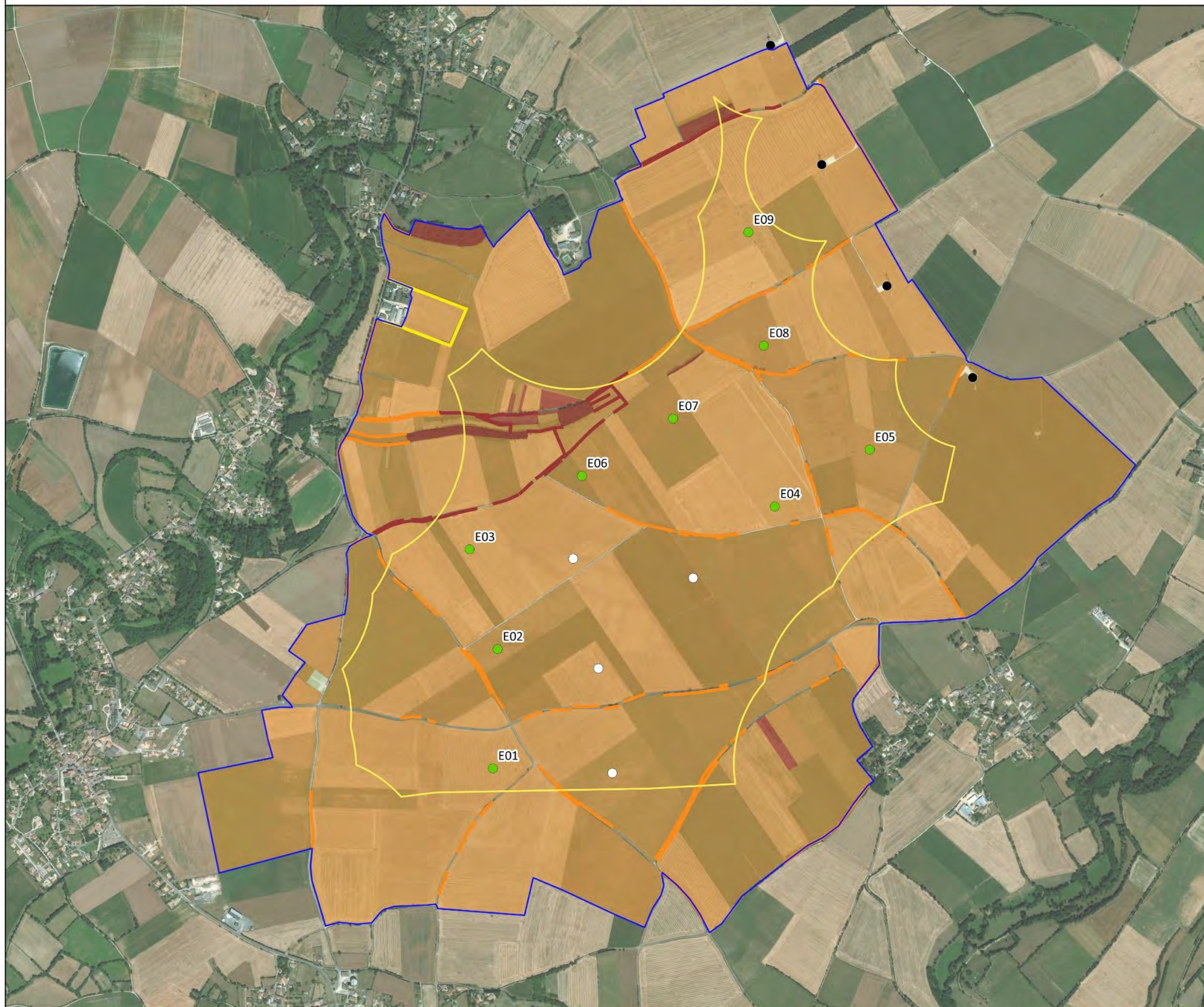
		Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts de la variante
		PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
AVIFAUNE	Hivernage	<p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur les rassemblements de Vanneaux et potentiellement de Pluviers = impact faible (l'ensemble des milieux ouverts est concerné par le chantier, mais les oiseaux peuvent se reporter sur d'autres espaces environnants)</p> <p>Dérangement moindre pour les rapaces et autres espèces en alimentation sur la zone d'étude = impact négligeable à très faible</p>	<p>Perte sèche d'habitats plus faible que la V1 : environ 3,5 ha de plateformes de maintenance et de pistes créées = impact faible</p> <p>Effet repoussoir sur le Vanneau huppé (260 m) et le Pluvier doré (175 m), représentant une perte indirecte significative de surface utilisable : à l'échelle des deux parcs locaux (8 éoliennes) et de cette variante (9 éoliennes), la quasi-totalité des milieux ouverts de l'espace de plaine continu est susceptible d'être désertée par ces taxons = impact modéré à fort</p> <p>Risque de collision fort pour le Milan royal ; modéré pour l'Alouette lulu et l'Aigrette garzette ; faible pour le Busard Saint-Martin, les Pluviers, l'Oedicnème criard, la Fauvette pitchou et la Grande Aigrette ; très faible pour l'Élanion blanc, le Vanneau huppé, la Grue cendrée et le Pic mar = impact très faible à fort</p>	55	<p>Atout : Bas de pale à 44 m -> Déconnexion des enjeux au sol</p> <p>Contrainte : Occupation de l'ensemble des espaces ouverts de la ZIP -> Perte d'habitats pour les rassemblements hivernaux</p>
	Nidification	<p>L'ensemble des éoliennes se trouve dans des cultures, habitat favorable à de nombreuses espèces de plaine comme les Busards, l'Oedicnème criard, la Caille des blés, le Bruant proyer, l'Alouette des champs, etc. -> Risque de dérangement/destruction ponctuelle de nid = impact très faible à fort</p> <p>7 éoliennes se situent à proximité directe de linéaires de haies à enjeux fonctionnels modéré à très fort -> Risque de dérangement/destruction ponctuelle de nid des espèces nichant dans les haies = impact très faible à fort</p>	<p>Perte sèche d'habitats plus faible que la V1 (environ 3,5 ha de plateformes de maintenance et de pistes créées) : perte de surfaces pour l'alimentation de l'ensemble des espèces et la nidification du Busard cendré, Busard St-Martin, Oedicnème criard, Alouette des champs, Bruant proyer et autres espèces de plaine = impact faible</p> <p>Effet repoussoir sur l'Alouette des champs (93 m) soit environ 3,58% de surface utilisable pour l'alimentation et la nidification dans l'AEI - 6,25% de perte cumulée (ensemble des 3 parcs éoliens sur l'AEI) = impact modéré, et localement sur la Fauvette grisette (79 m) et la Linotte mélodieuse (135 m) représentant une perte indirecte peu significative de la surface non modifiée utilisable dans l'AEI (haies, lisières, fourrés et colza) = impact très faible à faible</p> <p>Risque de collision élevé pour le Busard cendré, le Faucon crécerelle et l'Alouette des champs ; modéré pour le Martinet noir, le Faucon hobereau et l'ensemble des taxons nichant ou s'alimentant dans les espaces ouverts ; faible pour les autres espèces = impact faible à fort</p>	276	<p>Atout : Bas de pale à 44 m -> Déconnexion des enjeux au sol</p> <p>Contraintes : Occupation de l'ensemble des espaces ouverts de la ZIP -> Perte d'habitats pour les nicheurs de plaine 7 éoliennes sont implantées à moins de 200 m d'un linéaire de haies -> Augmentation du risque de collision des espèces associées à ces milieux</p>

		Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts de la variante
		PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
	Migration	<p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur le Milan royal et les possibles rassemblements de Pluviers dorés = impact faible</p> <p>Dérangement moindre pour les migrateurs actifs en simple survol de la zone de travaux = impact négligeable à très faible</p>	<p>Perte sèche d'habitats plus faible que la V1 : environ 3,5 ha de plateformes de maintenance et de pistes créées = impact faible</p> <p>Effet repoussoir sur le Vanneau huppé (260 m) et le Pluvier doré (175 m), représentant une perte indirecte significative de surface utilisable : à l'échelle des deux parcs locaux (8 éoliennes) et de cette variante (9 éoliennes), la quasi-totalité des milieux ouverts est susceptible d'être désertée par ces taxons = impact modéré à fort</p> <p>Risque de collision élevé pour les rapaces en transit migratoire (notamment les busards, milans et faucons), les cigognes et passereaux des milieux ouverts ; modéré à faible pour l'ensemble des taxons pouvant stationner dans les espaces ouverts = impact faible à fort</p> <p>Effet barrière connu pour la majorité des espèces à enjeu : impact très faible pour les rapaces, la Grue cendrée et le Vanneau huppé ; faible pour le Pluvier doré, les cigognes et l'Alouette lulu = impact très faible à faible</p>	118	<p>Atouts : Bas de pale à 44 m -> Déconnexion des enjeux au sol Bout de pale à 180 m -> Peu contraignant pour l'avifaune migratrice (migration souvent > 200 m)</p> <p>Contraintes : Occupation de l'ensemble des espaces ouverts de la ZIP -> Perte d'habitats pour les rassemblements migratoires Amplitude du parc importante -> Configuration contraignante pour l'avifaune migratrice</p>
	CHIROPTERES	<p>5 gîtes potentiels à Chiroptères au total sont exposés à un risque de dérangement (nuisances sonores et vibrations) généré par le passage des engins de chantier = impact fort</p> <p>Aucune destruction de gîte et de haie envisagée et éoliennes localisées en milieu ouvert = impact brut négligeable sur les habitats</p>	<p>L'ensemble des éoliennes est positionné dans des parcelles de cultures à enjeu faible = perte d'habitats induisant un impact négligeable</p> <p>Risque de collision diminué pour les espèces pratiquant le haut vol en raison d'un bas de pale équivalent à 3 fois la hauteur moyenne de canopée (44 m). Toutefois, même si l'ampleur du parc est moindre que pour la variante 1 (17 éoliennes en cumulé avec les autres parcs contre 23 dans le cas précédent), la quasi-totalité des milieux ouverts de l'AEI est couverte par le projet</p> <p>7 éoliennes se situent à proximité directe de linéaires de haies à enjeu fonctionnel élevé</p> <p>L'ensemble des éoliennes présente un risque très élevé de collision pour les Pipistrelles commune et de Kuhl, et la Noctule de Leisler. Le risque demeure fort pour le Grand Murin, le Murin à moustaches, la Barbastelle d'Europe, la Sérotine et la Noctule commune, lors des déplacements en plein ciel (migrations et transits) ou des chasses en lisières (comportements de poursuites). Le risque est modéré pour les Pipistrelles de Nathusius et pygmée, et plus faible pour les autres espèces = impact très faible à très fort pour la collision</p>	72	<p>Atouts : Bas de pale à 44 m -> Déconnexion des enjeux au sol Eoliennes localisées en cultures ouvertes -> Peu d'impacts sur la reproduction</p> <p>Contraintes : Travaux pouvant déranger des espèces ou individus installés dans des gîtes potentiels -> Augmentation du risque de dérangement pour les espèces arboricoles 7 éoliennes sont implantées à moins de 200 m d'un linéaire de haies -> Augmentation du risque de collision des espèces transitant par ces corridors ou chassant à proximité</p>
	HERPETOFAUNE	Eoliennes localisées en milieu ouvert. Destruction ou altération d'habitat envisagée négligeable	Aucun impact attendu	0	
	ENTOMOFAUNE	Eoliennes localisées en milieu ouvert. Destruction ou altération d'habitat envisagée négligeable	Aucun impact attendu	0	

	Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts de la variante
	PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
MAMMIFERES TERRESTRES	Eoliennes localisées en milieu ouvert. Destruction ou altération d'habitat envisagée négligeable	Aucun impact attendu	0	

Les cartes suivantes rappellent les enjeux identifiés pour l'avifaune (période de nidification) et les Chiroptères, en localisant les éoliennes de la variante. Il s'agit des groupes les plus sensibles pour le projet, et le lecteur pourra ainsi se référer à ces cartes pour apprécier les impacts bruts attendus explicités dans le tableau précédent.

Variante d'implantation 2 - Enjeu avifaune



Légende

- Ferme éolienne de la Cerisaie - Variante d'implantation 2
- Zone d'Implantation Potentielle - 500m des habitations
- Aire d'Etude Immédiate

Autres fermes éoliennes existantes

- Ferme éolienne de Périgné
- Parc éolien du Teillat

Enjeu fonctionnel des haies

- Très fort
- Modéré
- faible

Enjeu fonctionnel "habitat d'espèces"

- Fort
- Modéré
- Très faible

0 250 500 m



Projet éolien : Ferme éolienne de la Cerisaie (79)

Variante d'implantation 2 - Enjeu avifaune

N° CARTE - VAR_2_ENJ_AVI

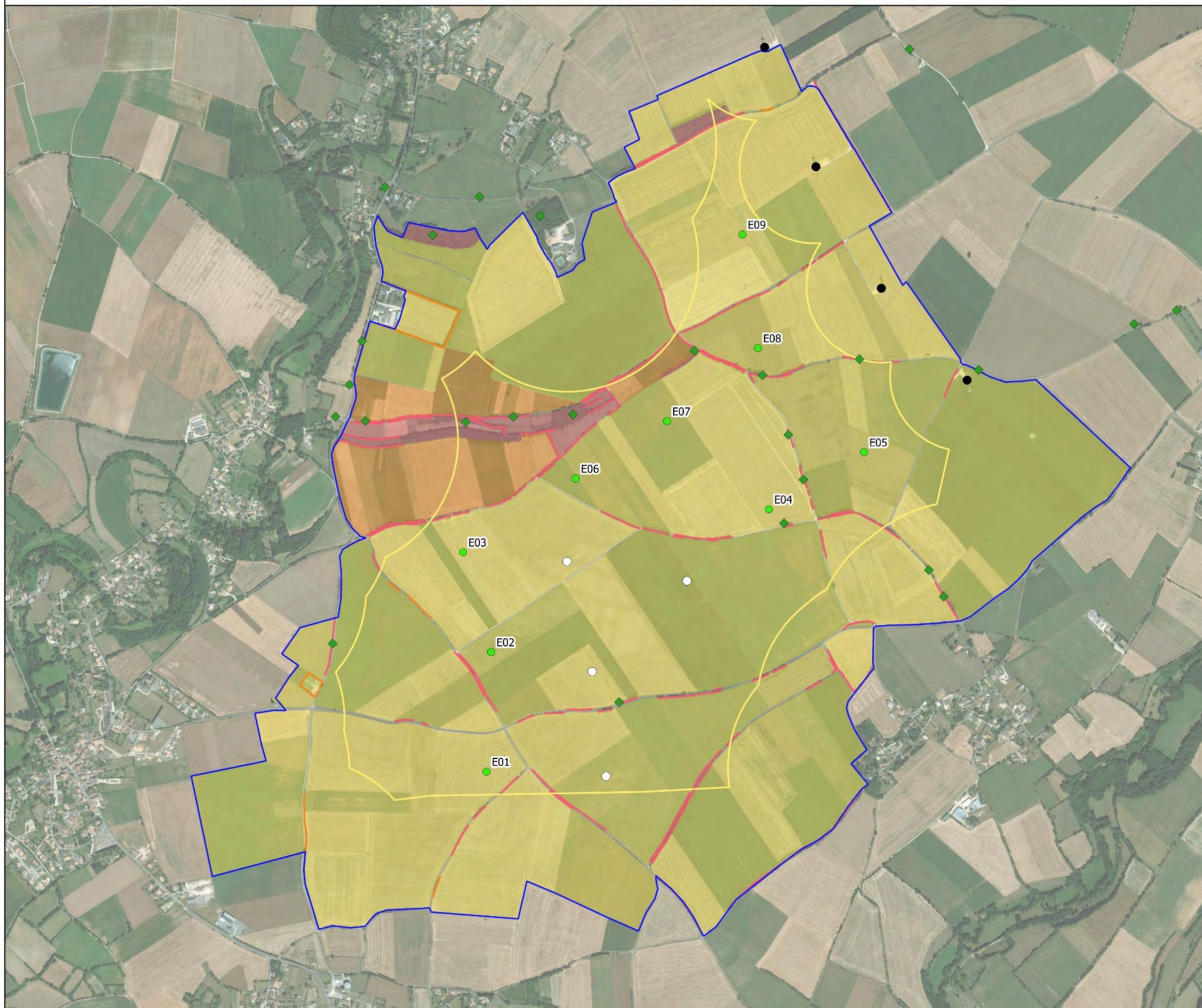
FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000

COORDS - I93 DATE - 17/12/2019

Sources : BD ORTHO® - IGN, Volkswind, NCA Environnement



Variante d'implantation 2 - Enjeu Chiroptères



- Aire d'étude immédiate - AEI
- Zone d'implantation potentielle - ZIP
- Ferme éolienne de la Cerisaie - Variante d'implantation 2

Autres fermes éoliennes existantes

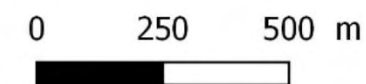
- Ferme éolienne de Périgné
- Parc éolien du Teillat

Enjeux chiroptérologiques des haies

- Faible
- Modéré
- Fort

Enjeux chiroptérologiques des habitats

- Faible
- Modéré
- Fort
- ◆ Gîtes arboricoles potentiels pour les Chiroptères



Projet éolien : Ferme éolienne de la Cerisaie (79)

Variante d'implantation 2 - Enjeu Chiroptères

N° CARTE - VAR_2_ENJ_CHI
 FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000
 COORDS - L93 DATE - 22/04/2020
 © WORLD ORTHO, NCA Environnement



XV. 2. b. iii. Variante d'implantation 3

Tableau 110 : Analyse de la variante d'implantation 3 : 8 éoliennes

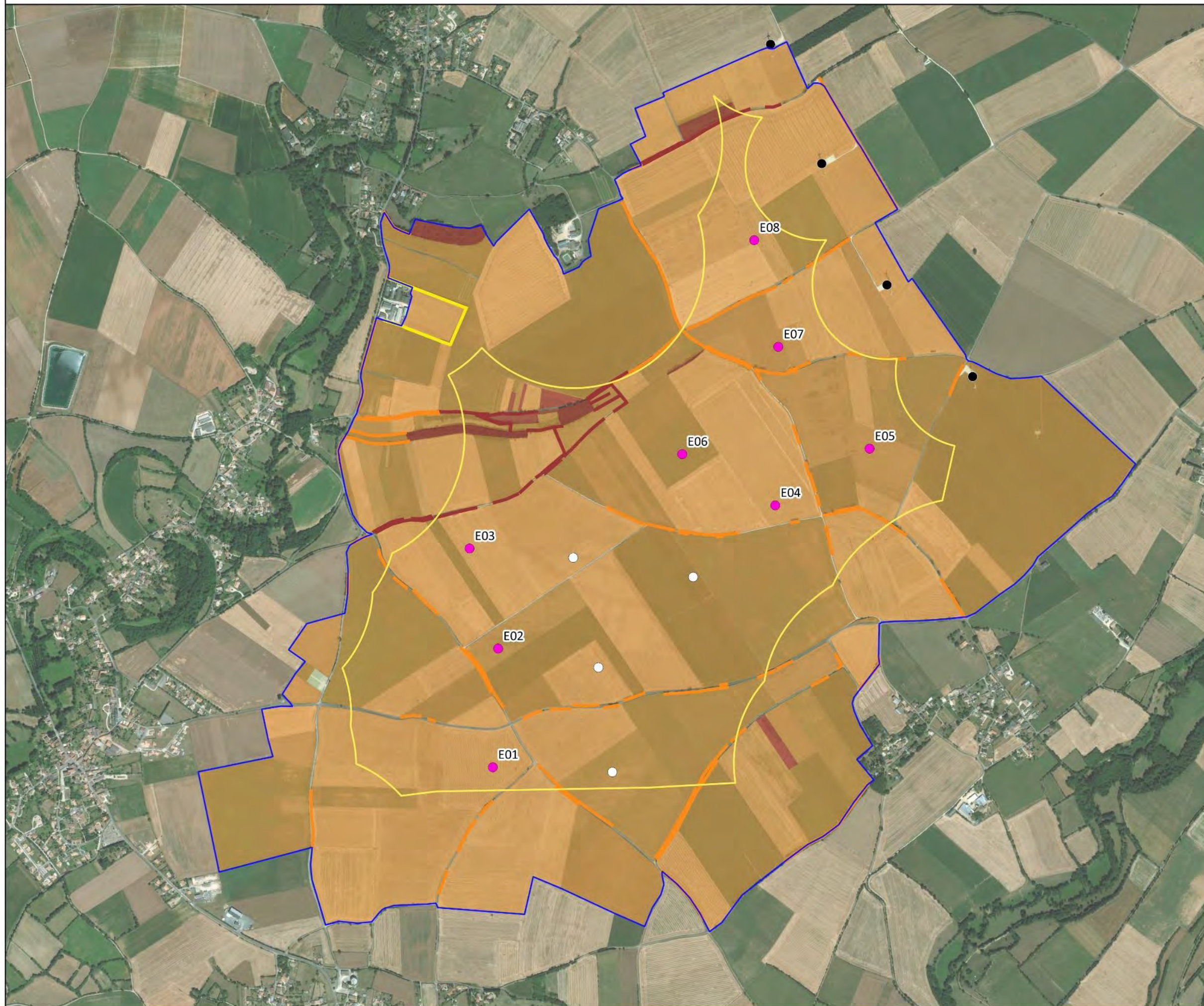
		Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts de la variante
		PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
AVIFAUNE	Hivernage	<p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur les rassemblements de Vanneaux et potentiellement de Pluviers = impact faible (l'ensemble des milieux ouverts est concerné par le chantier, mais les oiseaux peuvent se reporter sur d'autres espaces environnants)</p> <p>Dérangement moindre pour les rapaces et autres espèces en alimentation sur la zone d'étude = impact négligeable à très faible</p>	<p>Perte sèche d'habitats plus faible que la V2 : environ 3,2 ha de plateformes de maintenance et de pistes créées = impact faible</p> <p>Effet repoussoir sur le Vanneau huppé (260 m) et le Pluvier doré (175 m), représentant une perte indirecte significative de surface utilisable : à l'échelle des deux parcs locaux (8 éoliennes) et de cette variante (8 éoliennes), la quasi-totalité des milieux ouverts de l'espace de plaine continu est susceptible d'être désertée par ces taxons = impact faible à fort</p> <p>Risque de collision fort pour le Milan royal ; modéré pour l'Alouette lulu et l'Aigrette garzette ; faible pour le Busard Saint-Martin, les Pluviers, l'Oedicnème criard, la Fauvette pitchou et la Grande Aigrette ; très faible pour l'Élanion blanc, le Vanneau huppé, la Grue cendrée et le Pic mar = impact très faible à fort</p>	50	<p>Atout : Bas de pale à 44 m -> Déconnexion des enjeux au sol</p> <p>Contrainte : Occupation de l'ensemble des espaces ouverts de la ZIP -> Perte d'habitats pour les rassemblements hivernaux</p>
	Nidification	<p>L'ensemble des éoliennes se trouve dans des cultures, habitat favorable à de nombreuses espèces de plaine comme les Busards, l'Oedicnème criard, la Caille des blés, le Bruant proyer, l'Alouette des champs, etc. -> Risque de dérangement/destruction ponctuelle de nid = impact très faible à fort</p> <p>5 éoliennes se situent à proximité directe de linéaires de haies à enjeux fonctionnels modéré à très fort -> Risque de dérangement/destruction ponctuelle de nid des espèces nichant dans les haies = impact très faible à modéré</p>	<p>Perte sèche d'habitats plus faible que la V2 (environ 3,2 ha de plateformes de maintenance et de pistes créées) : perte de surfaces pour l'alimentation de l'ensemble des espèces et la nidification du Busard cendré, Busard St-Martin, Oedicnème criard, Alouette des champs, Bruant proyer et autres espèces de plaine = impact faible</p> <p>Effet repoussoir sur l'Alouette des champs (93 m) soit environ 3,19% de surface utilisable pour l'alimentation et la nidification dans l'AEI - 5,87% de perte cumulée (ensemble des 3 parcs éoliens sur l'AEI) = impact modéré, et localement sur la Fauvette grisette (79 m) et la Linotte mélodieuse (135 m) représentant une perte indirecte peu significative de la surface non modifiée utilisable dans l'AEI (haies, lisières, fourrés et colza) = impact très faible à faible</p> <p>Risque de collision élevé pour le Busard cendré, le Faucon crécerelle et l'Alouette des champs ; modéré pour le Martinet noir, le Faucon hobereau et l'ensemble des taxons nichant ou s'alimentant dans les espaces ouverts ; faible pour les autres espèces = impact faible à fort</p>	255	<p>Atout : Bas de pale à 44 m -> Déconnexion des enjeux au sol</p> <p>Contraintes : Occupation de l'ensemble des espaces ouverts de la ZIP -> Perte d'habitats pour les nicheurs de plaine 5 éoliennes demeurent implantées à moins de 200 m d'un linéaire de haies -> Augmentation du risque de collision des espèces associées à ces milieux</p>

		Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts de la variante
		PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
	Migration	<p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur le Milan royal et les possibles rassemblements de Pluviers dorés = impact faible</p> <p>Dérangement moindre pour les migrateurs actifs en simple survol de la zone de travaux = impact négligeable à très faible</p>	<p>Perte sèche d'habitats plus faible que la V2 : environ 3,2 ha de plateformes de maintenance et de pistes créées = impact faible</p> <p>Effet repoussoir sur le Vanneau huppé (260 m) et le Pluvier doré (175 m), représentant une perte indirecte significative de surface utilisable : à l'échelle des deux parcs locaux (8 éoliennes) et de cette variante (8 éoliennes), la quasi-totalité des milieux ouverts est susceptible d'être désertée par ces taxons = impact faible à fort</p> <p>Risque de collision élevé pour les rapaces en transit migratoire (notamment les busards, milans et faucons), les cigognes et passereaux des milieux ouverts ; modéré à faible pour l'ensemble des taxons pouvant stationner dans les espaces ouverts = impact faible à fort</p> <p>Effet barrière connu pour la majorité des espèces à enjeu : impact très faible pour les rapaces, la Grue cendrée et le Vanneau huppé ; faible pour le Pluvier doré, les cigognes et l'Alouette lulu = impact très faible à faible</p>	109	<p>Atouts : Bas de pale à 44 m -> Déconnexion des enjeux au sol Bout de pale à 180 m -> Peu contraignant pour l'avifaune migratrice (migration souvent > 200 m)</p> <p>Contraintes : Occupation de l'ensemble des espaces ouverts de la ZIP -> Perte d'habitats pour les rassemblements migratoires Amplitude du parc importante -> Configuration contraignante pour l'avifaune migratrice</p>
	CHIROPTERES	<p>5 gîtes potentiels à Chiroptères au total sont exposés à un risque de dérangement (nuisances sonores et vibrations) généré par le passage des engins de chantier = impact fort</p> <p>Aucune destruction de gîte et de haie envisagée et éoliennes localisées en milieu ouvert = impact brut négligeable sur les habitats</p>	<p>L'ensemble des éoliennes est positionné dans des parcelles de cultures à enjeu faible = perte d'habitats induisant un impact négligeable</p> <p>Risque de collision diminué pour les espèces pratiquant le haut vol en raison d'un bas de pale équivalent à 3 fois la hauteur moyenne de canopée (44 m). Toutefois, même si l'ampleur du parc est moindre que pour la variante 1 (16 éoliennes en cumulé avec les autres parcs), la quasi-totalité des milieux ouverts de l'AEI est couverte par le projet</p> <p>5 éoliennes se situent à proximité directe de linéaires de haies à enjeu fonctionnel élevé</p> <p>L'ensemble des éoliennes présente un risque élevé de collision pour les Pipistrelles commune et de Kuhl, et les Noctules. Le risque est moindre pour le Grand Murin, le Murin à moustaches, la Barbastelle d'Europe, la Sérotine commune, les Pipistrelles de Nathusius et pygmée, lors des déplacements en plein ciel (migrations et transits) ou des chasses en lisières (comportements de poursuites). Le risque est plus faible pour les autres espèces = impact très faible à très fort pour la collision</p>	68	<p>Atout : Bas de pale à 44 m -> Déconnexion des enjeux au sol Eoliennes localisées en cultures ouvertes -> Peu d'impacts sur la reproduction</p> <p>Contraintes : Travaux pouvant déranger des espèces ou individus installés dans des gîtes potentiels -> Augmentation du risque de dérangement pour les espèces arboricoles 5 éoliennes sont implantées à moins de 200 m d'un linéaire de haies -> Augmentation du risque de collision des espèces transitant par ces corridors ou chassant à proximité</p>
	HERPETOFAUNE	Eoliennes localisées en milieu ouvert. Destruction ou altération d'habitat envisagée négligeable	Aucun impact attendu	0	
	ENTOMOFAUNE	Eoliennes localisées en milieu ouvert. Destruction ou altération d'habitat envisagée négligeable	Aucun impact attendu	0	

	Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts de la variante
	PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
MAMMIFERES TERRESTRES	Eoliennes localisées en milieu ouvert. Destruction ou altération d'habitat envisagée négligeable	Aucun impact attendu	0	

Les cartes suivantes rappellent les enjeux identifiés pour l'avifaune (période de nidification) et les Chiroptères, en localisant les éoliennes de la variante. Il s'agit des groupes les plus sensibles pour le projet, et le lecteur pourra ainsi se référer à ces cartes pour apprécier les impacts bruts attendus explicités dans le tableau précédent.

Variante d'implantation 3 - Enjeu avifaune



Légende

- Ferme éolienne de la Cerisaie - Variante d'implantation 3
- Zone d'Implantation Potentielle - 500m des habitations
- Aire d'Etude Immédiate

Autres fermes éoliennes existantes

- Ferme éolienne de Périgné
- Parc éolien du Teillat

Enjeu fonctionnel des haies

- Très fort
- Modéré
- faible

Enjeu fonctionnel "habitat d'espèces"

- Fort
- Modéré
- Très faible

0 250 500 m



Projet éolien : Ferme éolienne de la Cerisaie (79)

Variante d'implantation 3 - Enjeu avifaune

N° CARTE - VAR_3_ENJ_AVI

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000

COORDS - I93 DATE - 17/12/2019

Sources : BD ORTHO® - IGN, Volkswind, NCA Environnement

